

Propositions de l'administration

CONDITIONS :

Le principe général est de favoriser le maintien des équipes en place.

Dispositifs dédoublés ouverts en septembre 2017 (Personnels en poste en CP REP+ en septembre 2017 et souhaitant conserver le poste)

Nature du support et affectation	Publication du poste	Participation au mouvement	Modalités du Mouvement	Points ancienneté sur le poste
PE à titre provisoire	OUI	Oui Vœu 1	Priorité absolue	OUI
TR ZIL à titre provisoire	OUI	Oui Vœu 1	Priorité absolue	OUI
TR BD à titre provisoire	OUI	Oui Vœu 1	Priorité absolue	OUI
Titulaire 1 ^{ère} année (T1)	OUI	Oui Vœu 1	Priorité absolue	OUI
PMC à Titre définitif	NON	NON Maintien sur le poste	Régularisation sur poste avant mouvement	OUI
PE à titre définitif	NON	NON Maintien sur le poste	Régularisation sur poste avant mouvement	OUI

Dispositifs dédoublés à ouvrir en septembre 2018 (Personnels candidats à un poste en CP REP+ / CE1 REP+ / CP REP)

Candidatures en interne

Nature du support et affectation	Publication du poste	Participation au mouvement	Modalités du Mouvement	Points ancienneté sur le poste
Cas 1 : transformation de classes CP/CE1 en classes dédoublées. PE en poste CP/CE1 dans l'école	NON	NON Maintien sur le poste	Régularisation sur poste avant mouvement	OUI
Cas 2 : création de nouvelles classes CP/CE1 dans l'école. PE en poste dans l'école quelle que soit la classe	OUI	OUI Nomenclature dans le cahier des postes : « dispositifs dédoublés »	Priorité absolue à condition d'être dans le vivier	OUI

Candidatures en externe

Nature du support et affectation	Publication du poste	Participation au mouvement	Modalités du Mouvement	Points ancienneté sur le poste
Cas 3 : postes restés vacants en classes dédoublées	OUI	OUI	Affectation au barème à condition d'être dans le vivier	NON
PMC à titre définitif dans l'école	NON	NON	Régularisation sur poste avant mouvement à condition d'être dans le vivier	OUI